

## LA SUBVENTION CANADA-ONTARIO

La subvention Canada-Ontario pour l'emploi offre une opportunité aux employeurs d'investir dans leur main-d'œuvre avec l'assistance du gouvernement. Les employeurs choisissent les employés qu'ils voudraient voir formés ainsi que la formation qui rencontre leurs besoins de développement professionnel.

La subvention salariale offre un support financier directement aux employeurs en vue d'offrir de la formation à leurs nouveaux ou anciens employés avec pour objectif l'acquisition d'une courte formation allant jusqu'à 52 semaines pour couvrir certaines lacunes de compétences.

La subvention Canada-Ontario pour l'emploi :

- Paiera jusqu'au 2/3 du coût de la formation (jusqu'à un maximum de 10.000\$ par personne)
- En plus, les employeurs seront demandés de contribuer le 1/3 du coût total. Les petites entreprises (moins de 50 employés) pourraient être éligibles à une contribution en nature pour le partage des coûts.
- Requier que la formation soit offerte par une tierce partie éligible
- Les employeurs doivent faire la demande pour la subvention en ligne à

<http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/cojg/>

Si vous avez des demandes de formation spécifique pour vos employés, la subvention Canada-Ontario pour l'emploi pourrait être pour vous. Veuillez nous contacter dès aujourd'hui au (613) 232-0022 pour plus de détails.

